

DEPARTEMENT
de la Haute - Corse

**EXTRAIT DU REGISTRE
des délibérations du Conseil
Communautaire de la Communauté de
Communes MARANA GOLO
2022/31**

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
37	37	20

L'an deux mil vingt-deux, le lundi 28 mars à 11h00

Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean DOMINICI

Etaient Présents (20): Paule ALBERTINI – Chantal AMBROSI – Vincent BRUSCHINI – Jérôme CAPPELLARO – Jean DOMINICI – Fortuné FELLICELLI – Jean Charles GIABICONI – Isabelle GIUDICELLI – Bernard GRAZIANI – Christophe GRAZIANI – Maryline MASSONI – Jean François MATTEI – Jean Marc MATETI – Alain MAZZONI – François MONTI – Anne Marie NATALI – Angèle NERI – Gabriel PASQUALI – Frédéric RAO – Charlotte TERRIGHI

Pouvoirs (0) :

Absents (17): Christiane ALBERTINI – Muriel BELTRAN – Dominique BENIGNI – Christelle CRUCIANI – Patrick EIDEL-GUIDICELLI – Joseph GALLETI – Maria GAROBY – Ange LAMBERTI – Charles MARCELLI – Augustine MARIOTTI – Pierre NATALI – José OLIVA – Pierre Antoine PASQUALINI – Marjorie PINDUCCI – Jeanne Baptiste SAVELLI – Jean Pierre VALDRIGHI – Charlotte VITTORI

Date de la convocation
22/03/2022

Date d'affichage

Objet de la Délibération

Objet de la délibération : Demande de financement pour l'acquisition d'un camion benne basculante avec réhausses et hayon sur colonne pour la collecte des encombrants

Monsieur Alain MAZZONI a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire qu'il a acceptées.

Monsieur le Président expose aux membres du conseil communautaire la nécessité de renforcer la collecte d des encombrants par l'acquisition d'un camion benne spécifique.

Le coût de cette acquisition a été évalué à **45 000 HT**. Le plan de financement pourrait être le suivant :

- Préfecture de Haute-Corse – DETR (40%) : 18 000 €
- Collectivité de Corse (40%) : 18 000 €
- Communauté de Communes de Marana-Golo (20%) : 9 000 €

Acte rendu exécutoire,
Après dépôt en Préfecture
LE : _____
Et publication ou notification
DU : _____

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-200036499-20220328-2022-31-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/03/2022

Affichage : 30/03/2022

Pour l'autorité compétente par délégation



Le Conseil ouï cet exposé et après en avoir délibéré :

- Approuve le projet d'acquisition d'un camion benne pour la collecte des encombrants
- Sollicite de la Préfecture de Haute-Corse l'inscription de ce programme à la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) et l'octroi des subventions susmentionnées
- Sollicite de collectivité de Corse l'inscription à un prochain programme d'investissement l'octroi des subventions susmentionnées
- Précise que la somme nécessaire à l'acquisition de ce véhicule est inscrite au budget de la Communauté de Communes
- Dit que Monsieur le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération et en règle générale de tous les actes nécessaires à sa mise en œuvre.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour extrait certifié conforme

Le Président


COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
MARANA GOLO
Le Président de la Communauté
de Communes Marana Golo


Jean DOMINICI

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-200036499-20220328-2022-31-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/03/2022

Affichage : 30/03/2022

Pour l'autorité compétente par délégation

